

Association pour  
l'Aménagement et l'Animation  
du XVII<sup>e</sup> arrondissement  
(Loi 1901 - agréée le 18 mars 1978)  
56, rue de Passy 75016-Paris

L A L E T T R E D E X V I e D E M A I N

---

No 25 Mai 1982

ASSEMBLEE GENERALE, MUSIQUE & ANNIVERSAIRE

Pour fêter les 15 ans de XVII<sup>e</sup> DEMAÏN, dimanche le 14 mars à 10 heures du matin une soixantaine de personnes se sont retrouvées sous les lambris de chêne sculpté du THEATRE DU RANELAGH où les accueillait très chaleureusement M. CONDROYER, son directeur.

La musique a eu le pas sur la parole au cours de cette assemblée générale : des musiciens amateurs, qui s'étaient rencontrés aux réunions des CONJUGAISONS MUSICALES DE XVII<sup>e</sup> DEMAÏN, lui ont prêté un concours enthousiaste qui a été très applaudi. Une ravissante pianiste japonaise de très grand talent a clos la séance en interprétant des œuvres de Beethoven, Debussy et Ravel.

L'activité passée et présente de XVII<sup>e</sup> DEMAÏN a été évoquée par les membres de son bureau. Le président a constaté que pendant ces 15 années l'association a été fidèle au programme que lui avait fixé ses fondateurs : étudier toutes les questions se rapportant à l'aménagement de l'arrondissement, éveiller l'opinion à celles-ci, susciter les liaisons et rencontres susceptibles de dégager les meilleures solutions et proposer lesdites solutions aux organismes et personnalités compétentes.

Parmi les activités récentes de l'association ont été évoquées :

- le projet d'aménagement du Marché St-Didier, sa genèse, ses tribulations et ses chances d'aboutir;
- la proposition d'aménagement du Port Debilly;
- la naissance des CONJUGAISONS MUSICALES.

Les comptes de l'association approuvés, le mandat de trois administrateurs renouvelé, XVII<sup>e</sup> DEMAÏN a été heureuse d'accueillir à nouveau dans son conseil d'administration l'un de ses membres fondateurs, K. WALLON qui y représentera désormais l'Association Générale des Familles.

L'assistance s'est ensuite retrouvée dans le foyer pour boire "un jus de fruit" en admirant la très belle exposition "PROMENADES ARCHITECTURALES DANS LE 16<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT" organisée par M. REMERAND, de la Direction de l'Architecture du Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie. Elle a pu également étudier de plus près les propositions récentes de XVII<sup>e</sup> DEMAÏN grâce aux  
en p. 4 notre information de dernière minute !

plans conçus par M. ALAURENT.

(Nous vous rappelons la composition du bureau de notre association :

- |                            |                             |
|----------------------------|-----------------------------|
| président                  | Mme C. Richard              |
| vice-présidents            | MM. C. Franck et G. Pacreau |
| secrétaire générale        | Mme S. Parez                |
| secrétaire général adjoint | M. X. de Vaublanc           |
| trésorier                  | M. R. Segretain             |
| membres du bureau          | Mme C. Driol                |
|                            | M. J. Alaurent )            |

**XVIE DEMAIN A LA COMMISSION D'ARRONDISSEMENT**

Nous avons été reçus le 4 avril par la Commission d'Arrondissement pour présenter la proposition d'aménagement en promenade du quai Debilly qu'évoquait notre précédente LETTRE. Les membres de cette assemblée ont décidé à l'unanimité de demander la réalisation de ce projet à la Ville.

Nous avons profité de cette réunion pour rappeler notre dossier pour la transformation du Marché St-Didier; il avait reçu auprès de cette commission le même accueil enthousiaste... Il nous a été demandé de faire une étude comparative des 3 possibilités de localisation d'un "CENTRE D'ANIMATION SOCIO-CULTURELLE" dans le 16e. Cela nous a permis de mettre noir sur blanc un certain nombre d'évidences qui, nous l'espérons, aideront enfin à prendre une décision. Le tableau ci-dessous établit quelques critères :

	Gare de Passy	Gare de Boulaivilliers	Marché St-Didier
Situation	+++	+	++
Desserte (avec Ermont-Invalides)	++++	++	+
Année de disponibilité éventuelle	1986	1986	1982
Charge foncière approximative Fr.	800.000	8.350.000	0
Surface utile approchée m <sup>2</sup>	115	360	515
Extension possible, au sol (jardin)	0	820	0
en entresol	0	0	565
Total	115	1180	1080
Plus grand local possible m <sup>2</sup>	70	110	565
Souplesse d'aménagement	0	0	+++
Qualité de la construction	++	+ -	++
Caractère "	=	+	++
Facilité de maintenance	+	+ -	++
" chauffage	++	-	-
Eclairage naturel	=	++	+

## Des nouvelles de GROS-BOULAINVILLIERS

...c'est par le dernier numéro de la revue "PARIS PROJET" de l'Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR), que nous les avons reçues.

Cette très belle publication contient en effet une étude sur la révision et la relance des Zones d'aménagement concerté (ZAC) dans Paris, illustrée de photos, de plans et de maquettes, dont ce malheureux "triangle" qui a fait l'objet, depuis tant d'années, de démarches pressantes de la part de XVIIe DEMAIN.

Nous y relevons quelques renseignements qui intéresseront sans doute nos adhérents :

- . habitations : environ 200 logements aidés
- . activités industrielles et commerciales : 2000 m2
- . activités tertiaires : 900 m2
- . équipements publics : 1 écoles maternelle de 10 classes (reconstruction)  
8500 m2 d'espaces verts  
1 conservatoire de musique  
des ateliers de création  
1 halte garderie  
1 foyer de travailleurs migrants
- . équipements divers : 1 commissariat de police  
1 marché découvert de 1600 m2

L'organisme aménageur est la SEMEA 15 (société d'économie mixte d'équipement et d'aménagement du 15e arrondissement).

Le Bureau de XVIIe DEMAIN a estimé opportun d'adresser à ce sujet au Maire de Paris une lettre exprimant sa satisfaction de voir ainsi manifestée sa volonté de mener ce projet à son terme mais aussi quelques inquiétudes en ce qui concerne les délais de sa réalisation et l'espoir d'être tenu au courant des étapes prévues.

## LE LOGEMENT A PARIS

Dans 10 ans, Paris comptera-t-il encore des Parisiens enracinés dans leur ville ? Le coût du logement, acheté ou loué, ne cesse d'augmenter; beaucoup d'habitants quittent la Ville; cela entraîne un déséquilibre grandissant de la composition sociologique de la population parisienne.

Nous avons contribué à la rédaction d'une lettre de la Plateforme au Maire au sujet du logement, dont voici un certain nombre de constatations et de suggestions :

A propos du droit de préemption : ce droit, qui permettrait la constitution d'une réserve foncière indispensable à une politique de logement social, n'est pas assez utilisé, faute de moyens financiers suffisants. Les critères selon lesquels ce droit est utilisé restent mystérieux : nombreux sont les exemples d'immeubles non préemptés alors qu'ils pourraient l'être - et inversement.

La Plateforme suggère la publication en mairie-annexe des

déclarations d'intentions de vente dès qu'elles parviennent à l'administration et l'organisation d'une concertation entre élus et associations locales sur les décisions à prendre à propos d'immeubles à préempter; elle souhaite que l'administration ne se laisse pas prendre de vitesse par les délais qui courent, par exemple pour les ventes par adjudication.

A propos du domaine privé de la Ville qui représente 11 % du patrimoine bâti parisien : ce domaine ne semble pas être bien connu de l'administration elle-même (aucune demande des élus et des associations n'a eu de réponse satisfaisante).

La Plateforme suggère qu'un recensement complet de ces propriétés soit établi et tenu à jour régulièrement par les services d'architecture déconcentrés dans les arrondissements et que les habitants puissent en prendre connaissance.

A propos du parc des logements vacants (environ 87.000, soit 7 % du parc total), la Plateforme suggère également qu'un recensement précis en soit fait et régulièrement tenu à jour et que l'attention des propriétaires soit attirée sur le caractère regrettable de cette inoccupation face à la pénurie qui fait monter les prix,

A propos des HLM : un nombre beaucoup trop important de ces logements sont occupés par des personnes qui pourraient supporter des loyers plus élevés.

La Plateforme suggère qu'un contrôle plus rigoureux de l'utilisation de ces appartements soit mis en place et qu'un surloyer significatif soit appliqué à ces occupants.

A propos de la transformation de logements en bureaux : celle-ci doit être totalement proscrite.

La Plateforme suggère que, pour éviter la transformation en bureaux de très vastes appartements ne pouvant plus être occupés en l'état, une assistance soit accordée à leur propriétaire pour leur aménagement en logements plus utilisables (cellules plus petites, réduction des hauteurs par mezzanines, modernisation des installations, etc.). Une action d'urgence devrait être entreprise en ce sens.

Information - importante - de "dernière minute" au sujet de l'

#### AMENAGEMENT DE LA COUVERTURE DE LA LIGNE ERMONT-INVALIDES

Le Maire de Paris a invité le 17 mai les élus et des associations des 15<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> arrondissements pour leur présenter le projet d'aménagement de la couverture de la ligne "Ermont-Invalides" et écouter leurs réflexions.

La Ville a profondément modifié les propositions de la SNCF : Celle-ci accepte d'assurer la couverture phonique de la tranchée. La municipalité, jugeant que les surfaces nouvelles ainsi créées peuvent être utilisées pour l'implantation d'équipements variés, a décidé de prendre à sa charge le surcroît important que représente la réalisation d'une couverture lourde (à titre documentaire, voici les coûts approximatifs des différentes couvertures : c. phonique 1000Fr le m<sup>2</sup>, c. pouvant supporter des constructions

2000Fr. le m<sup>2</sup>, c. pouvant supporter la plantation d'arbres de haute tige 4000Fr. le m<sup>2</sup>).

Des tennis, des espaces pour jeux de ballon, pour jeux réservés aux jeunes enfants, une halte garderie, un parking souterrain de 200 voitures sont prévus dans le 17<sup>e</sup>.

Pour le 16<sup>e</sup> il est prévu : un poste de police, 3 tennis avec un mur d'entraînement et des vestiaires, des promenades plantées, des jeux d'eau, des jeux de boules. Ce projet paraît devoir satisfaire les riverains.

XVII<sup>e</sup> DEMAIN a émis 2 réserves. L'une concerne le parc de stationnement en surface de 50 places, boulevard Emile-Augier; nous demandons de préférence des pistes de jeux, des espaces libres. L'autre concerne la Gare de Boulaivilliers où est prévue une couverture phonique; celle-ci sera tout-à-fait insuffisante si la suggestion de XVII<sup>e</sup> DEMAIN - Lettre de mai 1977 - de créer un Centre d'Animation Socio-Culturel dans ce bâtiment se réalise. Rappelons que ce projet est cher à nos élus et que MM. ELBEL et MESMIN ont fait des interventions à son sujet.

L'ensemble de ce projet, avec les modifications qui lui auront été apportées, sera soumis au Conseil de Paris au cours de sa session de juin. D'ici là vous avez la possibilité de faire connaître votre opinion, en participant à

une réunion

le mercredi 26 mai à 18 h.30

à la Mairie-annexe du 16<sup>e</sup>

(salle des mariages)

#### CHRONIQUE FISCALE

...A partir des revenus de cette année 1982, la limite de déduction pour les dons faits à des œuvres ou à des organismes d'intérêt général est portée à 3 % du revenu imposable lorsqu'il s'agit de fondations ou associations reconnues d'utilité publique, la limite de 1 % continuera à s'appliquer aux œuvres d'intérêt général de caractère philanthropique, éducatif, social, familial ou culturel, non reconnues d'utilité publique... C'est à cette seconde catégorie qu'appartient XVII<sup>e</sup> DEMAIN

Nous sommes donc habilités à recevoir vos dons, pour lesquels nous vous adresserions un justificatif en vue de votre déclaration d'impôt.

X V I e D E M A I N

et

l'Animation Culturelle

L'Orchestre de Chambre, issu de nos CONJUGAISONS MUSICALES,  
donnera un concert, en collaboration avec le CREDIT LYONNAIS,

le mardi 22 juin à 20 h.30

53, rue Erlanger

programme : Suite en Si mineur de J.-S. Bach  
Petite Musique de Nuit de Mozart  
Concerto en Fa mineur de Mozart  
Ave Verum de Mozart

\* \* \*

Réunion des "C O N J U G A I S O N S M U S I C A L E S"

le 10 octobre de 10 h. à 12 h.

au THEATRE DU RANELAGH  
5, rue des Vignes

\* \* \*

XVIe DEMAIN organisera cet automne une exposition pour  
les peintres amateurs. Nous vous en informerons par la  
voix de la presse locale.

\* \* \*

Et pourquoi pas un jour des

"Conjugaisons Poétiques"... s'inspirant de "Parole Poétique"  
de l'Agora Sèvres, atelier ouvert à toutes les personnes  
qui écrivent de la poésie. Chacun y apporte ses poèmes ou  
ceux qui lui sont chers pour les faire vivre au sein du  
groupe et, éventuellement, les mettre en question.

Nous avons assisté à l'une de ces réunions : il y avait  
une qualité d'écoute extraordinaire. Les plus timides de  
ces "poètes amateurs", de 15 à 70 ans, se sont exprimés.  
Nous avons constaté ce soir-là que la poésie est un art  
vivant !

Un tel atelier n'aurait-il pas sa place dans nos quartiers ?  
Que ceux qui le pensent nous contactent !

(C. Richard, 651 02-59 C. Driol, 224 97-39)

\* \* \*